

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** COD Reagent Vario LR

· **Code du produit:** 420720, 2420720, 420725, 2420725

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Fournisseur :**

Tintometer GmbH
Schleefstr. 8-12
DE-44287 Dortmund
Made in Germany
www.lovibond.com

phone: +49 (0) 231 945100
e-Mail: sales@tintometer.de

· **Service chargé des renseignements :**

e-mail: produktsicherheit@tintometer.de
Département "sécurité des produits"

· **Contact pour les informations techniques:**

Service Technique
e-mail: technik@tintometer.de

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Poison Center Berlin, Germany
phone: 0049-30 30686 790

* 2 Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 3 H311 Toxique par contact cutané.



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS05 corrosion

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: COD Reagent Vario LR

(suite de la page 1)



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



T; Toxique

R23/24/25: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.



C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.

R33-52/53: Danger d'effets cumulatifs. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

• **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

• **Pictogrammes de danger** GHS05, GHS06, GHS08, GHS09

• **Mention d'avertissement** Danger

• **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide sulfurique

sulfate de mercure

• **Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309 EN CAS d'exposition ou d'un malaise:

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

* 3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

• **Description** : solution diluée d'acide sulfurique

• **Composants contribuant aux dangers:**

Le pourcentage en composé du chrome indiqué en bas se rapporte au seul chrome contenue dans le composé.

Le pourcentage en composé du mercure indiqué en bas se rapporte au seul mercure contenue dans le composé.

CAS: 7664-93-9 EINECS: 231-639-5 Numéro index: 016-020-00-8	acide sulfurique C R35 Mét. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	80-90%
CAS: 7783-35-9 EINECS: 231-992-5 Numéro index: 080-002-00-6	sulfate de mercure T+ R26/27/28; N R50/53 R33 Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 2, H330; STOT RE 2, H373; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,1-1,0%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: COD Reagent Vario LR

(suite de la page 2)

CAS: 10294-26-5 EINECS: 233-653-7	sulfate de diargent(1+) ☒ Xi R41 ☒ Eye Dam. 1, H318; ☒ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,5-3%
CAS: 7778-50-9 EINECS: 231-906-6 Numéro index: 024-002-00-6	dichromate de potassium ☒ T+ R26; ☒ T Carc. Cat. 2, Muta. Cat. 2, Repr. Cat. 2 R45-46-60-61-25-48/23; ☒ C R34; ☒ Xn R21; ☒ Xn R42/43; ☒ O R8; ☒ N R50/53 ☒ Ox. Sol. 2, H272; ☒ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H330; ☒ Resp. Sens. 1, H334; Muta. 1B, H340; Carc. 1B, H350; Repr. 1B, H360FD; STOT RE 1, H372; ☒ Skin Corr. 1B, H314; ☒ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ☒ Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	≤ 0,1%

• **REACH - substances pré-enregistrées** Tous les éléments sont REACH pré-enregistré.

• **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* 4 Premiers secours

• 4.1 Description des premiers secours

• Indications générales :

Autoprotection du secouriste d'urgence!

Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

• après inhalation :

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

• après contact avec la peau :

Laver immédiatement au polyéthylène-glycol 400.

Laver immédiatement à l'eau.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car des brûlures par acide non traitées provoquent des plaies difficilement guérissables

• après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 minutes).

Envoyer immédiatement chercher un médecin

• après ingestion :

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

• 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

brûlures

après inhalation:

lésions aux muqueuses touchées

toux

dyspnée

en cas d'ingestion:

goût métallique

diarrhées sanglantes

douleurs

effet fortement corrosif

perte de connaissance

métahémoglobinémie

• Risques

risque d'évanouissement

risque de perforation gastrique

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons

Observation subséquente de cas de pneumonie et d'oedème pulmonaire

5 Mesures de lutte contre l'incendie

• 5.1 Moyens d'extinction

• **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

• **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Eau

• 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gazes de combustion ou de vapeurs dangereuses.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: COD Reagent Vario LR

(suite de la page 3)

Gaz nitreux

Oxydes de soufre (SOx)

Vapeurs de mercure

Oxyde de dipotassium

- **5.3 Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

- **Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Neutraliser avec une solution d'hydroxyde de sodium dilué.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

- **6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

* 7 Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter le dégagement d'aérosols.

N'employer que dans des secteurs bien aérés

- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas combustible

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.

- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec des métaux

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker à sec

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger contre les effets de la lumière

Le produit est hygroscopique

- **Température de stockage recommandée :** 20 °C +/- 5 °C

- **Classe de stockage :** 6.1 B

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

— FR —

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: COD Reagent Vario LR

(suite de la page 4)

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :	
7664-93-9 acide sulfurique (80-90%)	
VME (France)	Valeur momentanée: 3 mg/m ³ Valeur à long terme: 0,05* mg/m ³ *fraction thoracique, (11)
IOELV (Union Européenne)	Valeur à long terme: 0,05 mg/m ³
7783-35-9 sulfate de mercure (0,1-1,0%)	
VME (France)	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ en Hg; risque de pénétration percutanée
10294-26-5 sulfate de diargent(1+) (0,1-1,0%)	
VME (France)	Valeur à long terme: 0,01 mg/m ³ en Ag

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

- Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Conserver à part les vêtements de protection.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni inspirer

· Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

· Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre B

· Protection des mains :

- Gants résistant aux acides
- Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
- Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· Matériau des gants

- Butylcaoutchouc
- Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,11$ mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Temps de rupture: Level ≤ 1 (10 min)

· Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

· Protection du corps : Vêtement de protection résistant aux acides

9 Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Aspect:	
Forme :	liquide
Couleur :	jaune-brun
· Odeur :	reconnaissable
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH à 20 °C:	~ 1
· Point de fusion :	non applicable
· Point d'ébullition :	non déterminé
· Point d'éclair :	non applicable
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Densité à 20 °C:	1,76 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: COD Reagent Vario LR

(suite de la page 5)

· **Teneur en solvants :**
solvants organiques 0,0 %
eau : < 20 %

Teneur en substances solides : < 1 %
 · **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** fort réchauffement
- **Possibilité de réactions dangereuses**
 Corrode les métaux
 En cas de dilution, mettre l'acide dans l'eau, jamais le contraire
 Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène (Danger d'explosion!)
 Réactions aux matières organiques
 En cas de dilution ou de dissolution dans l'eau, il se produit toujours un fort réchauffement
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:**
 Ammoniac (NH₃)
 composés alcalins
 bases
 acides
 métaux
 composés halogène
 substances combustibles
 solvants organiques
 nitriles
 peroxydes
 agents d'oxydation
- **Produits de décomposition dangereux:**
 Gaz nitreux
 Oxydes de soufre (SO_x)
 voir paragraphe 5

*11 Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit / de préparation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	ATE _(MIX)	694 mg/kg (.)
Dermique	ATE _(MIX)	694 mg/kg (.)

7664-93-9 acide sulfurique

Oral	LD50	2140 mg/kg (rat) (IUCLID)
Inhalatoire	LC 50	510 (pure) mg/m ³ /2h (rat) IUCLID

7783-35-9 sulfate de mercure

Oral	LD50	57 mg/kg (rat) (RTECS)
Dermique	LD50	625 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **des yeux :** effet fortement corrosif
- **Sensibilisation :** En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.
- **Toxicité subaiguë à chronique :** acide sulfurique: érosion des dents, cancer

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: COD Reagent Vario LR

(suite de la page 6)

- **Indications toxicologiques complémentaires :**

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

En cas d'intoxication, les composés du mercure agissent comme un poison pour les cellules et le protoplasme.

Les manifestations principales affectent le système nerveux central.

- **Effets sur la reproduction:**

dichromate de potassium:

oral, rat TDLo = 525 mg/kg (femelle, 21 jours après la conception - littérature)

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

CAS-No. 7664-93-9:

cancérogènes: catégorie 4

*12 Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

Concerne la partie des composés solubles de mercure en général:

La toxicité des ions du mercure(II) envers les organismes aquatiques dépend de la dureté de l'eau (IPCS).

7664-93-9 acide sulfurique	
Daphnia EC50	29 mg/l/24h (Daphnia magna)
LC50	16-29 mg/l/96h (Lepomis macrochirus)
MERCK	
7783-35-9 sulfate de mercure	
EC50	0,005-3,6 mg/l/48h (Daphnia magna)
LC50	0,5 mg/l/48h (Leuciscus idus)
0,19 mg/l/96h (Pimephales promelas)	

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications :**

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

Ne provoque pas de consommation biologique de l'oxygène.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets écotoxiques :**

- **Remarque :**

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les poissons.

- **Remarque :** Neutralisation possible dans les stations d'épuration.

- **Autres indications écologiques :**

- **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** aucunes données disponibles

- **Propriétés vPvB:** aucunes données disponibles

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

- **Catalogue européen des déchets**

16 05 07	produits chimiques d'origine minérale à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut
----------	---

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: COD Reagent Vario LR

(suite de la page 7)

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

* 14 Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU · ADR, IMDG, IATA	UN2922
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG · IATA	2922 LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (ACIDE SULFURIQUE, SULFATE DE MERCURE), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (SULPHURIC ACID, MERCURY SULPHATE), MARINE POLLUTANT CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (SULPHURIC ACID, MERCURY SULPHATE)
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR	
	
· Classe · Étiquette	8 (CT1) Matières corrosives. 8+6.1
· IMDG	
	
· Class · Label	8 Corrosive substances. 8+6.1
· IATA	
	
· Class · Label	8 Corrosive substances. 8+6.1
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin : · Marquage spécial (ADR):	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS : · Segregation groups	Attention: Matières corrosives. 86 F-A,S-B Acids
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	1L 2 E

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: **COD Reagent Vario LR**

(suite de la page 8)

· **Classification TMD**

* 15 Informations réglementaires

- **15.4 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
- **Indications sur les restrictions de travail :**
Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

7778-50-9	dichromate de potassium
-----------	-------------------------

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

· Phrases importantes

- | | |
|-----------|--|
| H272 | Peut aggraver un incendie; comburant. |
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H300 | Mortel en cas d'ingestion. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H310 | Mortel par contact cutané. |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H340 | Peut induire des anomalies génétiques. |
| H350 | Peut provoquer le cancer. |
| H360FD | Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| R21 | Nocif par contact avec la peau. |
| R25 | Toxique en cas d'ingestion. |
| R26 | Très toxique par inhalation. |
| R26/27/28 | Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| R33 | Danger d'effets cumulatifs. |
| R34 | Provoque des brûlures. |
| R35 | Provoque de graves brûlures. |
| R41 | Risque de lésions oculaires graves. |
| R42/43 | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. |
| R45 | Peut provoquer le cancer. |
| R46 | Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires. |
| R48/23 | Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. |
| R50/53 | Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| R60 | Peut altérer la fertilité. |
| R61 | Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. |
| R8 | Favorise l'inflammation des matières combustibles. |

· Acronymes et abréviations:

EC50: effective concentration, 50 percent (in vivo)
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2013

Numéro de version 80

Révision: 15.07.2013

Nom du produit: COD Reagent Vario LR

LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite de la page 9)

. . Sources.

IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)
GESTIS-Stoffdatenbank
International Chemical Safety Cards (ICSCs)

. * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR